

PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE ARC-EN-CIEL JUN 2007

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	3
1.1. Ici, c'est différent.....	3
1.2. Sommaire du projet éducatif.....	3
1.3. Le projet éducatif en croquis	4
2. ÉLÉMENTS DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL.....	5
2.1. Le titre du projet éducatif	5
2.2. L'objectif du projet éducatif.....	5
2.2.1. Actualiser ses forces.....	5
2.2.2. Nourrir son goût d'apprendre.....	5
2.2.3. Grandir en équilibre.....	5
2.3. L'approche éducative.....	6
2.4. Les valeurs du projet éducatif.....	7
2.4.1. La valeur 1 : L'autonomie.....	7
2.4.2. La valeur 2 : La relation à l'autre	8
2.4.3. La valeur 3 : Le respect	8
3. MOYENS PRÉCONISÉS ET RÔLES DE CHAQUE MEMBRE	9
3.1. Des couleurs particulières	9
3.1.1. Les moyens offerts aux enfants.....	10
3.1.2. Les moyens offerts aux parents.....	12
3.1.3. Les moyens offerts aux enseignants	15
3.1.4. Les moyens offerts aux éducateurs.....	15
3.1.5. Les activités d'intégration.....	15
3.2. Les rôles des différents membres de la communauté Arc-en-Ciel	18
4. CONCLUSION GÉNÉRALE.....	18

1. MISE EN CONTEXTE

1.1. Ici, c'est différent

Depuis 1978 se succèdent une foule de projets palpitants à l'école Arc-en-Ciel, initiés et organisés selon la contribution de ses membres. Cette participation se définit à chaque projet, à chaque activité, en considérant le rôle de chacun des membres (voir 3.3). Les membres de la communauté Arc-en-Ciel sont les parents, les enseignants, les éducateurs, les stagiaires, les personnes-ressources, la direction et, à l'avant-plan, les enfants. Derrière nos principaux intéressés, les autres membres se chargent à tour de rôle de faire progresser et de seconder un projet, une activité, un apprentissage, tout en impliquant l'action des enfants. **L'action concertée de tous les membres de la communauté Arc-en-Ciel est une clé essentielle de l'organisation de l'école.** La réalisation des projets et l'implication des membres se voient facilitées par la petite taille de l'école qui crée un environnement à la portée de l'enfant, un milieu à son échelle.

La vie à l'école Arc-en-Ciel se traduit aussi par une utilisation particulière du temps de classe. Ce temps de classe est utilisé pour vivre et mettre en application les différentes facettes du projet éducatif. **Les enfants grandissent dans un environnement où tous les aspects du développement de leur personne sont sollicités. Les enfants sont encouragés à développer leurs ressources de façon autonome, en relation avec les autres et dans le respect d'eux-mêmes et de leur environnement.**

À Arc-en-Ciel l'**apprentissage d'un enfant** n'est pas quantifié en fonction du nombre d'heures allouées à des matières académiques. Il **est mesuré selon une approche globale de pédagogie** qui inclut : l'accompagnement et la coéducation, le regroupement multiniveaux, l'apprentissage autodirigé, les projets (voir 2.3). L'enfant investit ces heures dans des projets et des activités où il est appelé à interagir dans tout l'environnement Arc-en-Ciel. Le parent doit donc exercer un suivi étroit pour assister l'enfant dans l'acquisition de notions nouvelles. Les devoirs et les leçons relient projets, activités et notions académiques.

1.2. Sommaire du projet éducatif

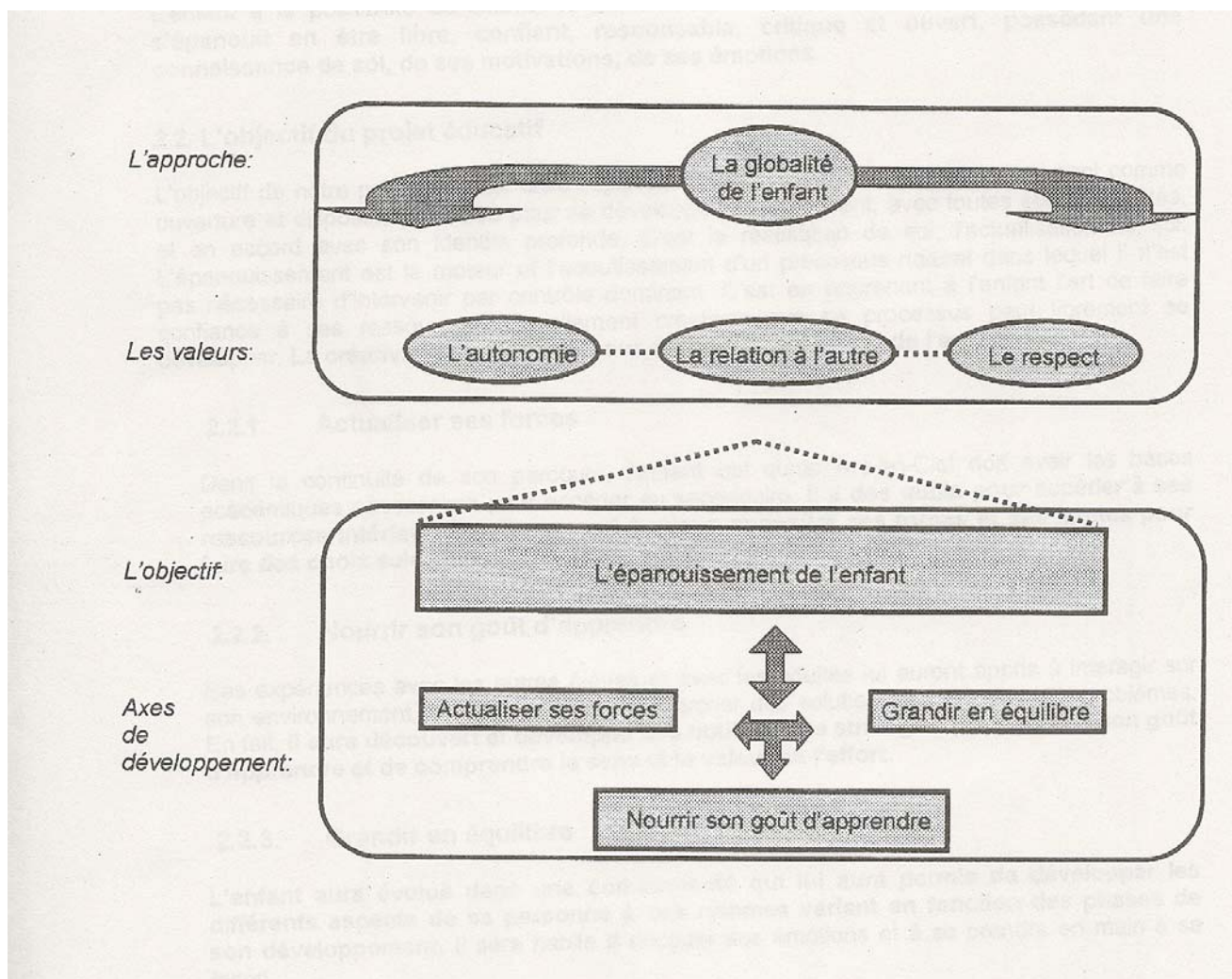
L'enfant est au coeur du projet éducatif de l'école Arc-en-Ciel. **Notre approche privilégie le développement global de l'enfant.** Dans la vie scolaire et communautaire d'Arc-en-Ciel, notre approche est renforcée par l'entremise de projets et d'activités. **Les valeurs adoptées par l'école sont l'autonomie, la relation à l'autre et le respect** (voir 2.4). **Ces valeurs demeurent intimement reliées entre elles et n'appartiennent pas à un système hiérarchique.** Elles représentent les valeurs primordiales que la communauté entière devra s'approprier, à l'école comme à la maison, afin de permettre la continuité et la cohérence dans nos interventions auprès des enfants.

L'objectif du projet éducatif vise l'épanouissement de l'enfant selon trois axes :

- Actualiser ses forces
- Nourrir son goût d'apprendre
- Grandir en équilibre

Ces trois notions permettront à l'enfant d'acquérir les outils nécessaires à sa réussite tout au long de son cheminement.

1.3. Le projet éducatif en croquis



2. ÉLÉMENTS DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL

2.1. Le titre du projet éducatif

Le titre du projet éducatif, « **Arc-en-Ciel, l'école où il fait bon vivre** », fait référence au milieu de vie où toutes les facettes du développement de l'enfant sont mises à contribution, dans le respect de sa personnalité. Il fait aussi référence à la communauté qui, par sa taille, favorise des rapports significatifs et des liens durables entre enfants et adultes. L'enfant a la possibilité de cultiver le plaisir d'aller à l'école et de s'identifier à celle-ci. **Il s'épanouit en être libre, confiant, responsable, critique et ouvert, possédant une connaissance de soi, de ses motivations, de ses émotions.**

2.2. L'objectif du projet éducatif

L'objectif de notre projet éducatif cible l'épanouissement des élèves. L'épanouissement comme ouverture et disposition de l'être pour se développer intégralement, avec toutes ses possibilités, et en accord avec son identité profonde. C'est la réalisation de soi, l'actualisation de soi. L'épanouissement est le moteur et l'aboutissement d'un processus naturel dans lequel il n'est pas nécessaire d'intervenir par contrôle dominant. C'est en apprenant à l'enfant l'art de faire confiance à ses ressources naturellement créatives que ce processus peut librement se développer. **La créativité est donc au coeur de l'épanouissement de l'enfant.**

2.2.1. Actualiser ses forces

Dans la continuité de son parcours, l'enfant qui quitte Arc-en-Ciel doit avoir les bases académiques nécessaires pour accéder au secondaire. **Il a des outils pour accéder à ses ressources intérieures et il apprend à mieux connaître ses forces et ses limites pour faire des choix selon ses valeurs et sa capacité de les assumer.**

2.2.2. Nourrir son goût d'apprendre

Ses expériences avec les autres élèves et avec les adultes lui auront appris à interagir sur son environnement, à être constructif, à chercher des solutions, à résoudre des problèmes. En fait, **il aura découvert et développé des outils et des stratégies pour nourrir son goût d'apprendre et de comprendre le sens et la valeur de l'effort.**

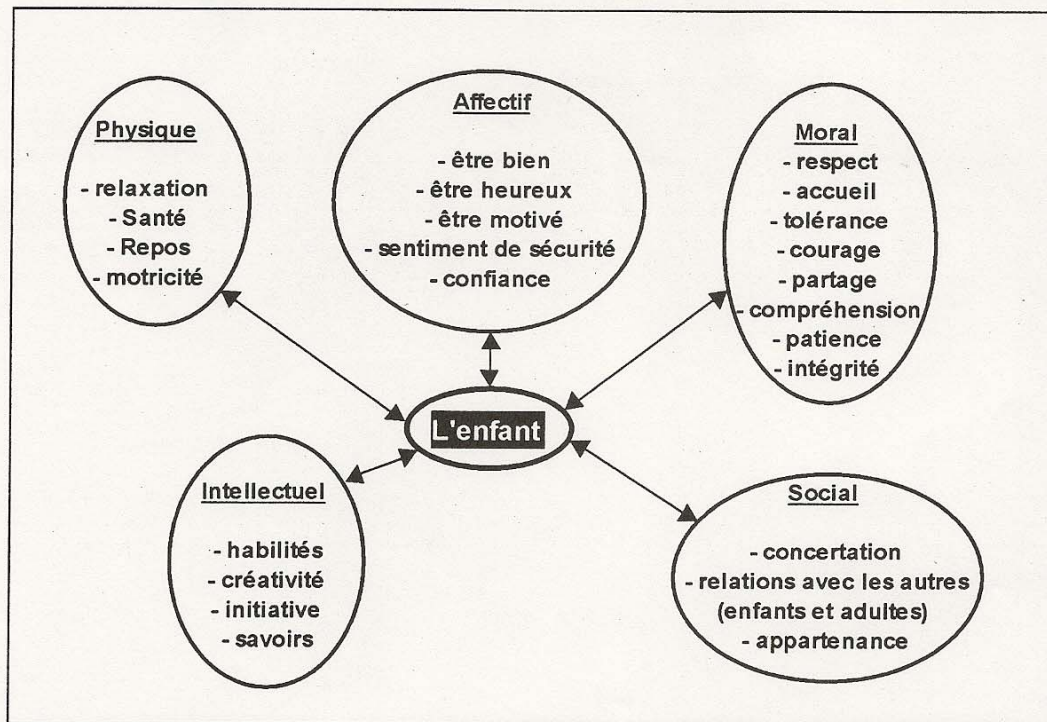
2.2.3. Grandir en équilibre

L'enfant aura évolué dans une communauté qui lui aura permis de développer les différents aspects de sa personne à des rythmes variant en fonction des phases de son développement. Il sera habile à décoder ses émotions et à se prendre en main à sa façon.

L'expérience d'Arc-en-Ciel, c'est toute l'importance que l'école doit prendre comme lieu d'apprentissage et comme milieu de vie dont les valeurs s'harmonisent avec celles de la maison.

2.3. L'approche éducative

L'approche éducative d'Arc-en-Ciel comprend : une pédagogie d'accompagnement et de coéducation, une pédagogie favorisant le regroupement multiniveaux, une pédagogie favorisant l'apprentissage autogéré, une approche pédagogique de projets. Une approche basée sur la globalité de l'enfant demande que l'éducateur soit attentif à tous les aspects de l'être humain pour agir selon les situations à vivre. Toutes les facettes de sa personnalité sont respectées et développées par divers moyens d'éducation. Tous les intervenants doivent tenir compte de la globalité de l'enfant et agir pour favoriser son autonomie. En ce qui concerne la planification des projets et des activités, et dans l'évaluation de la pertinence des projets, le comité pédagogique et le conseil d'établissement doivent s'assurer que tous les projets et toutes les activités sont en lien avec les valeurs de l'école et la globalité de l'enfant.



Version du 16 décembre 2003

2.4. Les valeurs de notre projet éducatif

Trois valeurs fondamentales et globalisantes s'harmonisent et se complètent dans le but d'offrir à l'enfant une communauté à l'image de l'aspiration de tous ses membres:

- **L'autonomie**
- **La relation à l'autre**
- **Le respect**

2.4.1. L'autonomie

L'autonomie est **la capacité de se prendre en charge, de se déterminer librement**. L'apprentissage de l'autonomie est un long processus qui s'appuie sur un sentiment de sécurité qui évolue graduellement vers l'estime de soi, le sens critique, l'autodétermination, la responsabilisation, le respect et enfin la liberté. Ce cheminement vers l'autonomie est fondé sur un élan naturel qui a besoin d'être supporté et orienté et qui nécessite de la persévérance et de l'engagement. C'est dans le respect des stades de développement et de maturation de l'enfant, celui-ci est appelé à jouer progressivement un rôle actif à la maison, dans sa classe et dans son école. Il développe un sentiment d'appartenance à son environnement et expérimente tout le potentiel d'agir sur son milieu pour améliorer sa qualité de vie et celle de la communauté.

Conditions favorisant l'**Autonomie** :

- Conserver la petite taille de l'école
- Placer l'enfant au centre du projet éducatif
- Faire confiance à l'enfant dans ses essais et erreurs
- Permettre à l'enfant de trouver en lui-même sa détermination et sa persévérance
- Favoriser l'engagement et l'enthousiasme de l'enfant
- Supporter l'enfant dans l'effort
- Permettre à l'enfant de s'autocritiquer et de découvrir les apprentissages élargis et indirects de ses expériences
- Offrir une structure démocratique articulée
- Encourager la participation
- Créer, adopter et appliquer le code de vie de l'école
- Assurer un lien entre l'école et la famille.

2.4.2. La relation à l'autre

Dans la communauté Arc-en-Ciel, la valeur de relation à l'autre est **la capacité d'être, d'agir et de penser avec les autres**. Elle est voulue et encouragée à tous les niveaux à travers les différentes structures démocratiques et de concertation. C'est une particularité fondamentale de l'identité de l'école. **L'école Arc-en-Ciel est bâtie à partir des liens entre enfants, enseignants, parents, éducateurs et direction**. Ce système relationnel complexe favorise l'écoute, l'expression, la communication, le respect, la résolution de conflits, l'entraide, l'empathie, la coopération, la négociation, l'amitié, le partage, le discernement, la tolérance, la confiance et l'ouverture.

Conditions favorisant la **Relation à l'autre** :

- Conserver la petite taille de l'école tout en encourageant des liens avec les personnes qui partagent le même bâtiment
- Travailler en équipe
- Favoriser la coopération et la saine compétition
- Agir avec tolérance (savoir recevoir un point de vue divergent et le respecter)
- Encourager les débats ouverts et les échanges d'idées
- Mettre en valeur les méthodes et véhicules favorisant la concertation entre tous les membres de la communauté
- Assurer une grande place à l'entraide
- Pratiquer la non violence dans toutes les sphères du quotidien. Cela est abordé par des thèmes comme la paix, l'environnement, etc.
- Favoriser la présence et l'implication des parents
- Supporter une implication continue et cohérente des intervenants auprès de chaque enfant et ceci, pour toute la durée de leur séjour à l'école
- Créer, adopter et appliquer le code de vie de l'école.

2.4.3. Le Respect

À Arc-en-Ciel, le respect **c'est reconnaître et prendre en considération ce qui fait notre valeur, ce qui fait celle des autres. C'est reconnaître et prendre en considération l'environnement**, moduler ses actions de façon à garder une attitude qui consiste à ne pas porter atteinte à autrui ni physiquement par la violence, ni moralement par le jugement. Apprendre le respect de soi, des autres et de son environnement passe d'abord par la conscience de soi, de ses émotions, de ses pulsions et de ses besoins. Sans nier l'impact de nos émotions ou de nos pulsions, il est nécessaire et souhaitable que l'on apprenne à moduler ses actes en considérant l'influence de celles-ci sur les autres, sur l'environnement et ultimement sur soi-même.

À Arc-en-Ciel, **le respect de l'enfant est au coeur de nos actions**; cela implique que les intervenants travaillent avec l'enfant en concertation, respectent son rythme, prennent en considération où il en est dans son développement.

Conditions favorisant le **Respect** :

- Conserver la petite taille de l'école et les classes de cycles au 2^{ème} et 3^{ème} cycle
- Avoir conscience de soi
- Favoriser l'émergence et le maintien du respect de la langue française à travers toutes les facettes de communication à l'école
- Avoir conscience de l'impact de ses actions sur soi, les autres et son environnement

- Se munir de l'espace et de moyens pour exprimer ses émotions, ses pulsions
- Se munir d'un code de vie et veiller à son application
- Poursuivre le travail du Conseil de coopération et des divers comités
- Développer et maintenir une conscience plus grande de l'importance de la protection de l'environnement
- Développer et maintenir le sens de la collectivité.

3. MOYENS PRÉCONISÉS ET RÔLES DE CHAQUE MEMBRE

3.1. Des couleurs particulières

L'école Arc-en-Ciel se distingue en faisant appel à des pratiques pédagogiques variées, choisies par la communauté, selon des approches qui favorisent l'autonomie, la relation à l'autre et le respect. Les projets et activités gravitent autour de l'éducation des enfants. Ils peuvent être initiés par chacun de ses membres pour former des cadres pédagogiques multiples. Les apprentissages académiques s'insèrent dans une plage horaire aménagée pour laisser place à l'initiative et la créativité, pour permettre les projets (de classe ou d'école), pour initier des activités, pour tenir les assemblées générales, etc. Cela exige, de la part des parents, un soutien fidèle et assidu à la maison. C'est donc par **la concertation** et **la relation** entre parents, enfants et personnel de l'école que nous offrons un cadre de fonctionnement balisé. L'école permet une pratique quotidienne de la démocratie, celle-ci étant une pratique de cogestion et de coéducation. **La concertation** est notre pratique première pour vivre les valeurs d'autonomie, de respect et de relation à l'autre. C'est par la concertation également que plusieurs outils sont proposés et constitués.

Dans cette section, vous retrouvez les structures importantes de la communauté Arc-en-Ciel mises en place pour réaliser ses valeurs. Certaines s'appliquent aussi bien aux parents qu'aux enfants, aux enseignants et aux éducateurs.

3.1.1. Les moyens offerts aux enfants

- **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Processus d'apprentissage de la démocratie, c'est une réunion **hebdomadaire** de tous les enfants et enseignants du primaire ainsi que certains membres du service d'animation. Elle est animée par des membres du comité étudiant et permet de prendre des décisions et d'apporter des éléments d'information sur la vie de l'école. C'est un des modes de cogestion de l'école. Les enfants s'y installent en familles coopératives (groupes multiâges). Tous les membres (enfants, personnel de l'école, parents) de la communauté Arc-en-Ciel peuvent mettre des points à l'ordre du jour. Les enfants apprennent à prendre la parole en grand groupe, à proposer et expliquer leurs propositions, à questionner et amender les propositions et à voter. Les enfants sont donc partie prenante des décisions concernant la vie à l'école. Suite aux assemblées générales, ils sont amenés à assumer leurs choix.

- **LES FAMILLES COOPÉRATIVES**

C'est une structure essentielle de l'école qui consiste à former des équipes de travail dans des activités communes. Cette implication multiâges resserre les liens entre les enfants de l'école. Il s'agit de travail coopératif qui regroupe quatre ou cinq enfants en diverses activités, au minimum une fois par semaine. Une famille est composée d'un enfant provenant de chacune des classes du primaire. En janvier, un enfant de maternelle se joindra à chacune des familles.

- **LE COMITÉ ÉTUDIANT**

C'est un moyen permettant aux enfants du primaire de s'impliquer dans les décisions au sujet de la vie à l'école. Des représentants, élus dans chaque classe, **se réunissent une fois par semaine**, sous la supervision de deux enseignantes. Ce comité composé d'enfants est principalement géré par eux. Ils mettent sur pied les familles coopératives, assument l'animation des assemblées générales, s'occupent du code de vie, initient l'organisation des fêtes et des événements spéciaux en amenant des propositions à l'assemblée générale, animent les fêtes et événements spéciaux, gèrent un budget étudiant, etc. Le comité permet aux enfants de développer le lien à l'autre, l'autonomie, l'esprit d'initiative, la concertation, le respect des décisions prises en assemblée générale, etc.

- **LE CONSEIL DE COOPÉRATION**

C'est **un moyen de communication, d'encouragement, de gestion de conflits, de propositions et de décisions dans chaque classe**. Ce conseil est animé par les enfants et la prise de notes est aussi faite par ceux-ci avec le support de l'enseignante si besoin. Tous les enfants et l'enseignante peuvent amener des points au conseil de coopération. Le conseil a lieu une fois par semaine au même moment dans toutes les classes. Il permet ainsi aux enfants des différents groupes d'échanger leur point de vue.

- **LE TUTORAT EN LECTURE**

C'est un moyen d'aider les enfants débutants dans l'apprentissage de la lecture. Un élève de deuxième ou de troisième cycle est jumelé avec un autre de maternelle ou de premier cycle à raison de **15 minutes tous les jours**, dans un but de consolidation. C'est la formation par les pairs. Le tutorat permet de développer le respect du processus d'apprentissage de chacun en même temps que de développer le lien à l'autre, la confiance. C'est une entraide où les plus âgés mettent leurs connaissances au service des plus jeunes.

- **LE CODE DE VIE**

Le code de vie précise les règles de l'école. **Il doit être signé par l'enfant, le parent, la responsable du service d'animation et l'enseignante.** Il est révisé chaque année par le comité étudiant, discuté par l'équipe école, approuvé par l'assemblée générale des enfants et entériné par le conseil d'établissement. Ainsi les enfants élaborent, proposent, discutent, échangent et votent. **Le code de vie appartient aux enfants, ils le votent et le débattent de manière démocratique.**

À titre d'exemples:

Il y a quelques années, les enfants voulaient avoir le droit de mâcher de la gomme dans l'école. Avant de prendre une décision, ceux-ci ont fait une recherche sur ce produit, ses composantes, leurs effets sur la santé. Les résultats de la recherche ont été présentés en assemblée générale et les enfants ont voté contre le droit de mâcher de la gomme à l'école. Plus récemment, les enfants ont transgressé les règles concernant l'utilisation des ordinateurs en dehors des heures de classe. Confrontés à leur propre non respect des règles pourtant décidées par eux, ils ont décrété un moratoire de trois semaines, afin de faire la réflexion qui s'imposait. Après avoir confirmé le code de règles en cause, l'usage des ordinateurs en période de service d'animation a pu reprendre, dans le souci d'un usage responsable.

- **RESPONSABILITÉS DE CLASSE ET D'ÉCOLE**

C'est un moyen **d'intégrer chaque enfant dans l'amélioration et le maintien de la qualité de l'environnement collectif.** Dans la classe, les responsabilités sont quotidiennes.

À titre d'exemples:

Ce sont les enfants qui s'occupent de la prise des présences. Ce sont eux également qui s'occupent de la gestion des livres de la bibliothèque et de son rangement. Eux encore, qui nettoient les tableaux, s'occupent du recyclage, arrosent les plantes de l'école, etc. Les enfants assument, en grande partie, les communications famille-école et assurent le retour des fonds provenant des activités de financement.

En ce qui a trait aux responsabilités école, plusieurs sont hebdomadaires et un temps est alloué pour ce travail, le vendredi après-midi. **Il se fait en famille coopérative** pour assurer le bon aménagement de leurs aires d'activités et la propreté de leur matériel. À travers les responsabilités, les enfants travaillent en collaboration, développent leur autonomie et le respect de leur environnement.

- **DOSSIER DE VIE PERSONNELLE ET DOSSIER DU SERVICE D'ANIMATION**

Ce sont des outils de communication enfant-parent-enseignant visant à fournir un portrait global de l'enfant (motivation, autonomie, respect des règles de vie, relation à l'autre) et qui complètent le bulletin académique et inclut une part d'autoévaluation.

3.1.2. Les moyens offerts aux parents

- **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

Deux à trois fois par année, toute la communauté se réunit pour prendre des décisions et apporter des éléments d'information sur la vie de l'école.

- **LES RENCONTRES GROUPE-CLASSE**

Les parents et les enseignants de chaque classe se rencontrent entre eux pour échanger sur le vécu des enfants, les projets, les préoccupations des parents et des enseignants. Ces rencontres sont organisées et animées par les parents. Lorsque nous trouvons important d'avoir des discussions école,

une partie de cette rencontre est réservée à la collectivité. Il y a quatre ou cinq rencontres par année ou plus, selon la teneur des projets spéciaux. La dernière rencontre de l'année sert à faire le bilan. Ces rencontres sont obligatoires.

- **L'ARC-EN-PRESSE**

C'est un bulletin de liaison hebdomadaire, conçu par les parents, visant à informer la communauté de tout ce qui se passe à l'école. Toute la communauté et tous les comités peuvent l'utiliser (enfants, parents, enseignants, éducateurs).

- **LA PARTICIPATION DES PARENTS EN CLASSE**

Les parents peuvent avoir des rôles variés dans la classe. Certains parents initient des projets, d'autres apportent un soutien aux équipes, animent des ateliers, accompagnent les enfants pour des sorties ou des voyages. La présence des parents dans les classes permet de réaliser plusieurs projets et d'enrichir l'expérience de tous et chacun.

- **L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT**

Les parents qui choisissent l'école Arc-en-Ciel ont le souci du développement global de leur enfant, et de tous les enfants de l'école. Ils assurent un accompagnement à la maison (retour sur la journée, devoirs, etc..) et interviennent à l'école auprès des enfants en fonction de ses valeurs soit, le respect, la relation à l'autre et l'autonomie. Les interactions éducatives se font partout: à la maison, dans les corridors, lors des sorties, dans les classes, au service d'animation...

LES COMITÉS

Les comités sont formés à chaque année. De plus, d'autres peuvent être créés en cours d'année pour répondre aux besoins ponctuels. Voici une liste de comités statutaires.

Le Comité Pédagogique :

Ce comité répond à des mandats précis du Conseil d'établissement soit: traiter des affaires courantes et urgentes touchant le projet éducatif, faire un suivi et actualiser les valeurs de l'école en fonction du projet éducatif, créer un bulletin académique, réactualiser le code de vie, préparer l'ajout d'une classe de maternelle. Il est composé de parents et des enseignants.

Le Comité Accueil et admission:

Comité responsable d'informer le public sur les modalités d'admission et d'accueillir les nouveaux membres. Ce comité fait la distribution du projet éducatif, organise la journée portes ouvertes avec les enfants, tient la liste d'attente à jour, appelle les nouvelles familles et prépare la soirée d'information. Le comité s'occupe d'assurer l'intégration des nouveaux avec l'aide des enfants.

Le Comité Multicolore:

Ce comité est responsable de la préparation, de l'animation et des comptes rendus des réunions groupes-classes (partie commune à l'ensemble des classes) et assure la liaison entre les enseignants et les parents.

Le Comité des usagers du Service d'animation:

Les parents et la responsable du service d'animation se rencontrent plusieurs fois par année afin de voir au bon fonctionnement et à la planification des activités de celui-ci. Au besoin, la responsable du service consulte les enfants et fait des mises au point.

Comité ateliers-parents en familles coopératives:

Ce comité est constitué de 4 parents (un de chaque groupe). Sa tâche est de coordonner les ateliers-parents qui auront lieu 11 vendredis dans l'année

Le Comité vert:

Comité qui veille aux préoccupations environnementales et sociales impliquant tous les membres de l'école. Chargé aussi de l'obtention du statut d'Établissement vert Brundtland pour l'école.

Le Comité Arc-en-Presse:

Comité responsable de l'édition hebdomadaire et de la diffusion du journal Arc-en-presse.

Le Comité des Fêtes:

Pour l'organisation des soupers, fêtes, événements spéciaux pour toute la communauté. Les fêtes sont organisées en consultation avec parents-enfants.

Le Comité Skim'plaît et miniski:

Comité responsable de la gestion du club de ski et de l'accompagnement lors des sorties, ce comité s'active en consultation avec les parents et les enfants.

Le Comité du Camp de neige:

Pour l'organisation du camp de neige (ou autre) en consultation parents-enfants-enseignants. .

Le Comité Support informatique:

Comité de soutien de la part des parents pour l'entretien et l'intégration du matériel informatique comme outil de travail à l'école en cogestion avec les enseignants.

Le Comité Site Web:

Comité chargé de la mise à jour et de l'utilisation optimale du site Web de l'école, sur lequel est également publiée la version électronique de l'Arc-en-Presse.

Le Comité d'utilisation du gymnase:

Chargé de l'organisation et de la gestion des activités organisées dans le gymnase en dehors des heures d'utilisation par l'école.

Chaque instance bénéficie d'un répondant jumelé avec un membre du Conseil d'établissement (CÉ) qui s'assure régulièrement de la bonne marche de chacun des comités. Ce dernier, constitué en vertu de la Loi sur l'instruction publique, est responsable des grandes orientations de l'école, voit à l'adoption de propositions qui lui sont soumises par les divers comités en regard de sujets tels, le projet éducatif, le budget annuel de l'école, les fonds spéciaux, les services extrascolaires. À Arc-en-

Ciel cependant, les questions d'importance sont amenées en Assemblée générale des parents, pour qu'il en soit débattu.

3.1.3. Les moyens offerts aux enseignants

- LES RÉUNIONS HEBDOMADAIRES

Un après-midi par semaine est consacré à du travail d'équipe sur des aspects philosophiques, pédagogiques et pratiques de l'éducation.

- LA PARTICIPATION PLEINE ET ENTIÈRE AUX PRINCIPAUX COMITÉS

Les enseignants sont membres votants au CÉ, et sont les acteurs essentiels du comité pédagogique.

- LES OUTILS D'ÉVALUATION

Des outils d'évaluation sont développés et adaptés à l'enseignement et aux valeurs de l'école et comprennent, entre autres, le «Dossier de vie personnelle» et le «Portfolio», qui suivront l'enfant tout au long de son passage à Arc-en-Ciel.

3.1.4. Les moyens offerts aux éducateurs

- LES RÉUNIONS ÉQUIPE-ÉCOLE

Il s'agit de rencontres d'une heure par mois entre le service d'animation et les enseignants, nécessitant parfois la présence de la direction, du travailleur social ou de l'infirmière, dans le but d'harmoniser nos actions en classe comme au service d'animation. Les éducateurs ont des outils d'évaluation en accord avec des valeurs d'Arc-en-Ciel.

3.1.5. Les activités d'intégration

Certaines activités se répètent depuis plusieurs années à l'école. En plus d'être grandement appréciées des enfants, elles supportent l'intégration de nos trois valeurs et nourrissent le sentiment d'appartenance. Toutefois, la plupart impliquent des coûts, donc des activités de financement organisées par la collectivité. Pour que ces activités aient lieu, il doit y avoir concertation de toute la communauté d'Arc-en-Ciel.

- LE CAMP DE NEIGE

Chaque année, les enfants de toute l'école partent en camp de neige. Tous les enfants se retrouvent à vivre ensemble pendant trois jours.

- LE CLUB DE SKI ET DE MINI-SKI

Des enfants, des enseignants, des parents et des éducateurs font quelques sorties durant l'hiver. A chacune des sorties, les enfants suivent un cours selon leur niveau d'expertise. Lors de ces sorties, la communauté Arc-en-Ciel crée des liens, s'entraide. En plus de développer leur forme physique, les enfants développent leur autonomie, leur persévérance ainsi que leur confiance en eux. Ils approfondissent également le respect des règles et un enseignement par les pairs.

- **LE COUCHER À L'ÉCOLE**

À chaque année le coucher de Noël à l'école est voté en assemblée générale des enfants. Ils y décident de l'organisation de la soirée. C'est un moment magique partagé entre les enfants et les enseignants.

- **LES VOYAGES ET LES ÉCHANGES**

Parfois tous les enfants de l'école partent ensemble (comme un voyage en France ou stage à l'École de la mer, sur la Cote Nord) et parfois les voyages concernent un groupe, une classe, un niveau particulier (New-York, échanges avec une communauté Innus de la Cote Nord). Ces expériences sont toujours en lien avec un objectif pédagogique et les valeurs de l'école.

- **LES FÊTES**

En plus d'apporter leur soutien à l'organisation des célébrations offertes à la collectivité, les enfants organisent entre eux leurs fêtes (rentrée, Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, fin d'année, finissants).

- **LES RÉCRÉATIONS PROLONGÉES L'APRÈS-MIDI (25 à 30 minutes)**

Activité axée sur l'intégration des «nouveaux» et impliquant les trois cycles, Les enfants se regroupent d'après leur intérêt du moment et développent des relations multiâges par le jeu.

Chacun des moyens décrits ci-haut apporte sa contribution à l'actualisation des trois valeurs fondamentales, selon le schéma suivant :

Moyens	Valeurs		
	Autonomie	Relation	Respect
Assemblée générale	X	X	X
Familles coopératives	X	X	X
Comité étudiant	X	X	X
Conseil de coopération	X	X	X
Tutorat en lecture	X	X	X
Code de vie	X	X	X
Responsabilité (classe et école)	X	X	X
Dossier de vie personnelle (école)	X	X	X
Dossier de vie service d'animation	X	X	X
Devoirs ou travaux à la maison	X	X	X
Projets ou travaux personnels (enfants)	X	X	X
Projets d'école ou de classe	X	X	X
Le travail par atelier	X	X	X
Ateliers de transition vers le secondaire	X	X	X
Sorties culturelles	X	X	X
Activités physiques	X	X	X

Intégrants	Valeurs		
	Autonomie	Relation	Respect
Camp de neige	X	X	X
Club de ski et mini-ski	X	X	X
Coucher à l'école	X	X	X
Voyages et échanges	X	X	X
Fêtes	X	X	X
Récréation prolongée (PM)	X	X	X

3.2. Les rôles des différents membres de la communauté Arc-en-Ciel

Avant d'identifier les rôles distinctifs des membres de la communauté Arc-en-Ciel, il est essentiel de préciser d'abord le premier rôle de chacun : être partie prenante du projet éducatif de l'école.

La communauté Arc-en- Ciel

Rôles

Les enfants

Ils sont au centre de l'école. Ils sont partie prenante de leurs apprentissages. Ils participent à la vie de l'école notamment par l'élaboration du code de vie, et leur implication dans divers comités et instances. Ils sont aussi encouragés à s'exprimer, à s'investir dans diverses activités, et à s'autoévaluer.

Le personnel enseignant et les spécialistes

Éduque, enseigne et évalue, cela dans le respect des valeurs et de l'approche mises de l'avant dans le projet éducatif. Met en application le projet pédagogique en apportant le support nécessaire au succès des apprentissages scolaires (académique et personnel). Concertation et interactions avec les parents et les autres intervenants.

Les parents

Participent aux activités et aux comités de travail et soutiennent les enfants et le personnel de l'école par leur implication continue dans la vie de tous les jours tant sur les plans personnel et académique que dans la réalisation de projets spéciaux.

Les autres intervenants

Personnes ressources qui contribuent par leurs interventions à donner des outils supplémentaires aux enfants, aux enseignants et aux parents. Ce personnel doit inscrire ses interventions en s'adaptant au projet éducatif

Conseil d'établissement

Gestion de l'école, chapeaute l'ensemble des activités et voit à la production et à la réalisation d'un plan d'action. C'est le gardien du projet éducatif.

La direction

Lien avec la Commission scolaire, donne l'information légale, gestion pédagogique, administrative et financière et des ressources humaines de l'école.

Les différents comités

Le Comité pédagogique : Comité consultatif relevant du conseil d'établissement; il est composé de parents et d'enseignants travaillant en concertation. Réflexion, support pour les aspects concernant l'application et la réalisation du projet éducatif.

Les autres comités : Concourent tous, chacun à leur manière, au développement et à l'amélioration des liens et la mise en application des valeurs.

Service d'animation

Éduque et anime, cela dans le respect des valeurs et de l'approche mis de l'avant dans le projet éducatif.

Les stagiaires

Soutien aux enseignants, élément extérieur stimulant et enrichissant tant pour les enfants que pour toute la communauté Arc-en-Ciel.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE

Afin de mesurer la portée du présent projet éducatif, nous pouvons identifier les conditions de succès et les implications convenues dans les affirmations suivantes :

«L'école Arc-en-Ciel est un milieu de vie, un lieu d'apprentissage en respect du développement de chaque enfant.»

L'enfant d'Arc-en-Ciel vit dans un environnement qui privilégie la coopération et la concertation, plutôt que la compétition. Il n'est pas appelé à performer mais à intégrer et à transférer ses connaissances. Il peut, durant une certaine période, par exemple, mettre plus d'énergie sur les relations socioaffectives, afin de retrouver son équilibre et sa concentration, si cela s'avère nécessaire. Chaque adulte doit prendre sa part de responsabilités, en concertation avec les autres adultes pour discerner l'aspect à développer en priorité et souvent, indirectement, pour pouvoir obtenir des résultats significatifs chez l'enfant.

«Les activités à l'école Arc-en-Ciel sont conditionnées par un objectif : l'épanouissement, structuré en fonction d'axes de développement déterminés.» *L'effort fait partie du processus d'apprentissage. L'effort est valorisé selon les trois axes suivants : actualiser ses forces, nourrir son goût d'apprendre et grandir en équilibre. Ces axes ont en commun de puiser dans les ressources intérieures de l'enfant.*

«Le choix d'une école alternative par les parents implique la participation assidue de ceux-ci.» *L'implication des parents est essentielle. Nous comprenons qu'elle peut varier d'une année à l'autre et selon la personnalité et les compétences de chacun. Le suivi parental de l'enfant est primordial et la participation aux rencontres est une implication de base.*

«Le rythme accéléré avec lequel l'enfant voit les notions en classe dans le but de réserver du temps aux activités nécessite un soutien régulier et quotidien à la maison.» *Le parent doit lui-même respecter son choix de l'école au quotidien et agir pour faciliter l'intervention des enseignants et autres professionnels.*

«La valorisation de l'**autonomie**, de la **relation à l'autre** et du **respect** est essentielle par et pour tous les membres de la communauté Arc-en-Ciel.» *Tous les membres ont à assumer pleinement leur rôle, de l'enfant qui doit résoudre un problème, au parent qui doit retourner le courrier à*

l'enseignant, à l'animatrice qui doit faire part aux parents concernés d'un problème perçu chez un enfant.

«L'inscription à l'école Arc-en-Ciel signifie l'adhésion au projet éducatif.» Les parents, intervenants et enseignants auront lu le projet éducatif et accepteront de vivre sa réalité par le simple fait d'inscrire l'enfant à l'école ou de postuler pour travailler dans ce milieu. Les valeurs du projet éducatif doivent s'harmoniser avec celles de la vie à la maison pour que l'enfant se développe en continuité et puisse s'intégrer dans la vie de l'école.

Un plan d'action efficace des moyens d'intervention choisis est revisité à chaque année. Il permet de vivre le projet éducatif pleinement et au quotidien, pour le bénéfice de la communauté Arc-en-Ciel.